

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU MERCREDI 12 MARS 2025

NOMBRE DE MEMBRES :

Nombre de membre en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

Nombre de votants : 8

DATE DE LA CONVOCATION : 06/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Mallory CAIZERGUES, Lionel TEBALDINI, Jérôme SARTRE, et Christine COULBAUT.

Procuration : Gisèle FOURQUET à Jacqueline LOPEZ.

Étaient absents excusés : Luc DEVEZE, Anaïs ANSELMO, Gisèle FOURQUET et Éric CAMA.

Étaient absents non excusés :

Lionel TEBALDINI a été élu secrétaire de séance

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DES AIDES DEPARTEMENTALES AUX EQUIPEMENTS STRUCTURANTS (ADES) 2025 -Construction de deux classes primaires et d'une garderie.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- que la partie maternelle du nouveau groupe scolaire est terminée
- que le projet initial a été modifié par un permis de construire, accordé le 17 octobre 2024, pour la réalisation de deux classes primaires et une garderie.

Elle indique que le coût total des travaux est estimé à 738 897.00 HT et que pour des raisons de faisabilité la construction sera réalisée en 2 parties.

Elle propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des Aides Départementales aux Equipements Structurants (ADES)-exercice 2025 pour un montant de **147 779.40 €**.

Le plan de financement prévisionnel se décline de cette façon :

Financeurs	Montant de la subvention	Notifiée/sollicitée
Etat- D.S.I.L tranche 1	147 876.00 €	Sollicitée
Etat D.S.I.L tranche 2	147 682.80	
Conseil Départemental « Projets structurants »20%	147 779.40 €	sollicitée
Autofinancement	295 558.80 €	
TOTAL	738 897.00 €	

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents

DECIDE de demander **une subvention d'un montant de 147 779.40 euros** auprès du Conseil Départemental au titre des Aides Départementales aux Equipements Structurants (ADES)-exercice 2025 pour **la réalisation de la partie primaire** concernant la construction du groupe scolaire.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs au règlement de cette affaire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Madame le Maire,


Fabienne SEVILLA



Le Secrétaire de séance,


Lionel TEBALDINI

**DELIBERATION N° DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 12 MARS 2025**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE
DES AIDES DEPARTEMENTALES AUX EQUIPEMENTS STRUCTURANTS (ADES)
2025 -Construction de deux classes primaires et d'une garderie**

SEVILLA Fabienne, Maire



DELGADO Chantal, 1^{ère} Adjointe



LOPEZ Jacqueline, 2^{ème} Adjointe



MELGAR Antoine, 3^{ème} Adjoint



ANSELMO Anaïs, Conseillère Municipale

Absente excusée

CAIZERGUES Mallory, Conseillère Municipale



CAMA Éric, Conseiller Municipal

Absent excusé

COULBAUT Christine, Conseillère Municipale



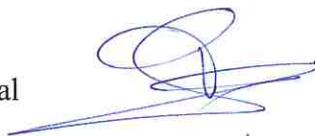
DEVEZE Luc, Conseiller Municipal

Absent excusé

FOURQUET Gisèle, Conseillère Municipale

Procuration à Jacqueline LOPEZ

SARTRE Jérôme, Conseiller Municipal



TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal

